



CRRAE-UMOA

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

CAHIER DES CHARGES POUR
LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SYSTEMES
DE VISIOCONFERENCE ET DE SONORISATION
POUR SALLES DE REUNION DE LA CRRAE-UMOA
A LA RIVIERA BONOUMIN



Date limite de réception des offres : Vendredi 28 février 2025 à 12h 00 mn

Sommaire

I) OBJET	3
II) PRESENTATION DE LA CRRAe-UMOA.....	3
III) SERVICES ATTENDUS	3
3.1 Salle de réunion (B313)	3
3.2 Salle du Conseil (A510).....	4
3.3 Autres services	4
IV) CONTROLES	4
V) CONSIDERATIONS GENERALES.....	5
5.1 Allotissement.....	5
5.2 Garanties et support.....	5
5.3 Visite des lieux	5
5.4 Régime des prix	5
5.5 Conditions et modalités de paiement.....	6
5.6 Critères d'évaluation des offres.....	6
5.7 Présentation des offres.....	6
5.8 Connaissance des conditions de travail.....	7
5.9 Dépôt des offres.....	7
5.10 Compléments d'information.....	7
Annexes	8



I) OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet la définition des conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à la sélection d'un prestataire pour la fourniture et l'installation de systèmes de visioconférence et de sonorisation pour deux (2) salles de réunions au sein du complexe immobilier de la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA), situé à la Riviera Bonoumin.

II) PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA

La CRRAE-UMOA est un Organisme Public International de prévoyance retraite doté de la personnalité juridique. La Caisse gère deux (02) régimes de retraite par répartition à savoir, le Régime de Retraite par Répartition du Personnel Cadre (RRPC) et le Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC), ainsi qu'un (01) Régime de Retraite Volontaire par Capitalisation (RVC). Elle gère également au profit des retraités cadres, un Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM).

Outre ses deux (02) Adhérents Fondateurs que sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse est ouverte aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurance de l'UEMOA, ainsi qu'aux institutions financières multinationales africaines dont le siège est situé dans l'un des Etats membres de l'Union.

III) SERVICES ATTENDUS

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres techniques et financières pour la fourniture et l'installation de systèmes de visioconférence et de sonorisation pour deux (2) salles de réunions (dont les spécificités sont indiqués en annexe) suivant les caractéristiques ci-après :

3.1 Salle de réunion (B313)

- un (1) TV interactif 86 Pouces ;
- un (1) chariot mobile pour TV 86 ;
- un (1) système de diffusion de contenus (présentation et partage de documents doc, pdf, ppt, etc.), sans nécessité de connecter un PC supplémentaire. Ce système pourrait permettre d'effectuer une présentation en visioconférence et hors visioconférence ;
- un (1) système de caméras de visioconférence motorisées, capables de zoomer sur les intervenants ;
- un (1) système préinstallé d'applicatifs de visioconférence (Zoom, Meet, Teams...) ;
- une unité de commande sans fil, intelligent et efficace qui permet de monitorer la réunion ;
- un (1) système de sonorisation adéquat permettant à chaque orateur de participer aisément aux réunions par visioconférence : microphones (sans fil de préférence) et enceintes haut-parleurs.



3.2 Salle du Conseil (A510)

❖ Système de vidéoconférence

- un (01) TV interactif 98 Pouces ;
- un (01) chariot mobile pour TV 98 ;
- un (1) système de diffusion de contenus (présentation et partage de documents doc, pdf, ppt, etc.), sans nécessité de connecter un PC supplémentaire. Ce système pourrait permettre d'effectuer une présentation en visioconférence et hors visioconférence ;
- un (1) système de caméras de visioconférence motorisées, capables de zoomer sur les intervenants ;
- un (1) système préinstallé d'applicatifs de visioconférence (Zoom, Meet, Teams...) ;
- une (1) unité de commande sans fil, intelligent et efficace qui permet de monitorer la réunion ;
- un (1) système de sonorisation adéquat permettant à chaque orateur de participer aisément aux réunions par visioconférence : microphones (sans fil de préférence) et enceintes haut-parleurs.

❖ Système de sonorisation autonome

Outre les réunions en visioconférence, la salle A510 est prévue pour accueillir des réunions en présentiel (sans utilisation de la visioconférence). A cet égard, les soumissionnaires sont invités à proposer un système de sonorisation complet et autonome (bases de microphones sans fil avec haut-parleurs) permettant de tenir une réunion *hors visioconférence* et qui peut être couplé à la visioconférence afin de permettre à chaque orateur de participer aisément aux réunions. Le nombre de positions ou participants à prévoir est de 20.

NB : Il est souhaitable d'éviter la redondance au niveau de la sonorisation. L'idéal serait de proposer un seul système de sonorisation (microphones et haut-parleurs) capable de tenir des réunions en visioconférence et en présentiel.

3.3 Autres services

Les prestataires doivent inclure dans leurs offres, une prestation pour l'installation et la configuration des équipements, de même que le transfert de compétences à une équipe de la CRRAE – UMOA composée de 04 personnes.

La livraison se fera dans les locaux de la CRRAE-UMOA sis à la Riviera-Bonoumin à Abidjan.

IV) CONTROLES

Les différents contrôles auront pour objet de vérifier que :

- les équipements fournis sont conformes aux spécifications techniques du cahier des charges et aux normes du constructeur ;
- les licences respectent les spécificités indiquées dans le présent cahier des charges et, sont en conformité avec les normes du constructeur ;



- les soumissionnaires disposent des *agréments* avec le constructeur ;
- les documents administratifs demandés.

V) CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

5.1 Allotissement

La présente consultation est constituée d'un (1) lot unique portant sur la fourniture et l'installation de systèmes de visioconférence et de sonorisation pour salle de réunion.

La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités de ces articles, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.

5.2 Garanties et support

Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, la durée, les conditions et les modalités de la garantie « constructeur » des équipements. Ils devront en outre, préciser dans leurs offres le *coût tri-annuel du renouvellement de licences et supports*, le cas échéant.

Les articles doivent être accompagnés de catalogues complets comprenant les caractéristiques techniques, les procédures d'utilisation, les modes de fonctionnement et les schémas d'installation, le cas échéant.

5.3 Visite des lieux

Afin de permettre aux soumissionnaires de mieux préparer leurs offres, une visite aura lieu le **Mardi 11 février 2025 à partir de 09 heures 30 TU** à la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA), située à la Riviera-Bonoumin. Tout soumissionnaire qui souhaite participer à cette visite devra manifester son intérêt en communiquant les nom et prénoms de son représentant devant prendre part à ladite visite et en envoyant un courriel à l'adresse électronique **darh@crrae.org** avant la date susvisée.

5.4 Régime des prix

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

En vertu des dispositions de l'article 10 de l'Accord de Siège conclu le 8 mai 2008 entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la CRRAE-UMOA, le présent marché bénéficie du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent, en vigueur en Côte d'Ivoire.

En conséquence, les prix et modalités financières prévus dans le présent appel d'offres s'entendent hors taxes et hors frais de douane.



5.5 Conditions et modalités de paiement

La Caisse se libèrera des sommes dues au titre du présent marché par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées.

Une avance forfaitaire de démarrage d'au plus 30 % du marché global pourrait être consentie par la Caisse, sur présentation d'une garantie bancaire. Elle serait déduite du paiement à effectuer à la livraison conforme des prestations.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5 % du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler le marché.

5.6 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- la présentation des offres ;
- les références du soumissionnaire ;
- les délais de livraison ;
- la conformité de l'offre technique et les choix technologiques ;
- la pertinence de l'offre financière.

5.7 Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (2) exemplaires sous format papier et un (1) autre exemplaire sur support numérique (Clé USB) ; le tout rangé dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine d'être considérées comme nulles :

Au coin supérieur gauche :

"APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SYSTEMES DE VISOCONFERENCE ET DE SONORISATION POUR SALLES DE REUNION

A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement "

Au centre :

**Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA
Angle Boulevard BOTREAU ROUSSEL – Rue Privée CRRAE-UMOA
01 BP 2056 Abidjan 01**



CÔTE D'IVOIRE

En outre, chaque exemplaire de l'offre devra comporter trois (03) parties distinctes à savoir :

- une lettre de soumission signée par une autorité dûment habilitée de l'entreprise soumissionnaire ;

- une offre technique répondant à toutes les préoccupations exprimées dans les conditions générales ainsi que les spécifications techniques et précisant les **numéros de référence-constructeur** des produits proposés. Elle comportera également une synthèse globale ainsi que les références pour des projets similaires matérialisées **par des attestations de bonne exécution** ;
- une offre financière présentée sous la forme d'un tableau financier établi en francs CFA, Hors Taxe, Hors Douane, comprenant les colonnes ci-après : description des équipements/quantité/prix unitaire/prix total/taux de remise/prix total net.

5.8 Connaissance des conditions de travail

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global et forfaitaire ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

La production des pièces administratives actualisées est obligatoire (Registre de Commerce, attestation de régularité fiscale, attestation de la caisse de sécurité sociale).

L'absence de production de ces documents entraînera l'élimination de l'offre globale du soumissionnaire.

5.9 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au **Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH) situé au 4^{ème} Etage B de l'Immeuble CRRAE-UMOA à Abidjan - Plateau.**

5.10 Compléments d'information

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du présent cahier des charges, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête :

- **soit par télécopie au numéro 00 225 27 20 25 95 25 ;**
- **soit par messagerie électronique à l'adresse «darh@crrae.org».**

Les demandes de compléments d'informations devront être formulées par écrit, huit (08) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de cette consultation.

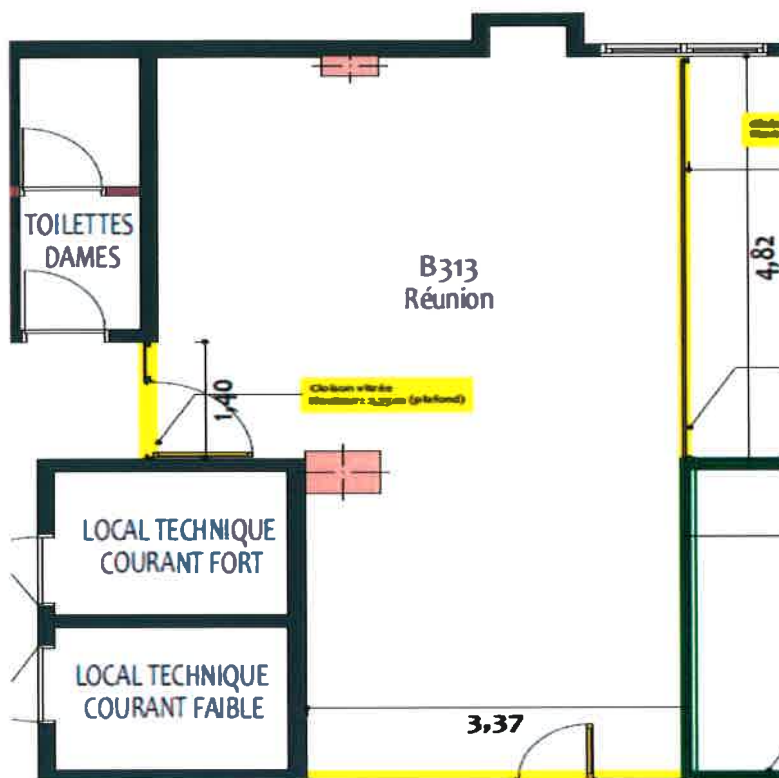
Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées au soumissionnaire requérant et publiées sur le site internet de la CRRAE-UMOA, à la rubrique « Avis et communiqués ».

Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.



Annexes

Annexe 1 : Salle de réunion B313



Annexe 2 : Salle du conseil A510

